



**Demande de participation référendaire**  
Second projet de résolution 2020-08-240  
PPCMOI – Lots 1 577 942 et 1 577 941 Ptie (214 et 216, 2<sup>e</sup> Avenue)

(Une demande distincte par zone)

Le présent formulaire accompagne l'avis public donné le 14 août 2020 par la directrice des affaires juridiques et greffière aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum.

Nous soussignées, personnes intéressées de la zone \_\_\_\_\_, ayant le droit de signer une demande de participation à un référendum en fonction du second projet de résolution cité en titre, demandons que le second projet de résolution 2020-08-240 soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter concernées.

Une demande relative au second projet de résolution peut provenir des zones suivantes : C-31\*, C-35, C-38\*, H-39, H-41, H-43, INS-10, P-36.

	<b>Nom et prénom</b> (en caractères d'imprimerie)	<b>Adresse</b> (numéro de l'immeuble et nom de la voie de communication)	<b>Signature</b>	<b>Qualité<sup>1</sup></b>
1				① ② ③ ④
2				① ② ③ ④
3				① ② ③ ④
4				① ② ③ ④
5				① ② ③ ④
6				① ② ③ ④
7				① ② ③ ④
8				① ② ③ ④
9				① ② ③ ④
10				① ② ③ ④
11				① ② ③ ④
12				① ② ③ ④
13				① ② ③ ④
14				① ② ③ ④
15				① ② ③ ④

**Conditions de validité d'une demande :**

- Provenir d'une zone concernée ou contigüe et être signée **par au moins 12 personnes ou par la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21;**
- Être reçue au bureau de la directrice des affaires juridiques et greffière situé à l'hôtel de ville, 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1, **au plus tard le 24 août 2020 à 16 h 15.**

Toute information concernant le détail de la ou des zones peut être obtenue en composant le 514 453-1751, poste 252 (Service de l'urbanisme et de l'environnement).

**N.-B.** Les informations personnelles contenues au présent document ont un caractère public en vertu de l'article 659 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités* (RLRQ, c. E-2.2).

<sup>1</sup> **Qualités :** 1 = Personne domiciliée, 2 = Propriétaire unique d'un immeuble, 3 = Occupant unique d'un lieu d'affaires, 4 = Personne désignée par procuration ou par résolution (par ex. : copropriétaires indivis d'un immeuble, cooccupants d'un lieu d'affaires, personne morale)